

concernant certaines saisies pratiquées à la veille d'une certaine élection (élection de J. Cartier), et dont la décision avait été laissée suspendue sur les impliqués et, si je me rappelle bien été réglée qu'après l'élection.

C'est là un des inconvénients du système actuel.

Afin de justifier cette taxe, l'honorable ministre de la Justice prétend aussi que l'usage du tabac est préjudiciable à la population. Il dit du reste qu'il serait même disposé à augmenter plutôt qu'à diminuer l'impôt sur cet article. Voilà une nouvelle qui va étonner la population de la province de Québec, qui n'a jamais imaginé que le tabac, tel qu'en usage dans cette province, peut-être assez nuisible pour faire désirer au gouvernement de hausser considérablement les droits sur cette plante, au point d'en faire cesser l'usage. Les cultivateurs surtout ne sauraient comprendre cela.

Il me semble que cette affirmation est un peu prétentieuse. La population ouvrière peut ne pas avoir les moyens de se procurer tous les articles de luxe qu'un ministre, par exemple, peut se payer ; elle n'a pas les moyens de se procurer les jouissances ordinaires à un homme comme l'honorable ministre de la Justice. Pourquoi, alors, celui-ci serait-il disposé à la priver du luxe le moins dispendieux et le plus inoffensif qui soit à sa disposition ? Ne serait-ce pas une cruauté que de priver un homme fatigué des labeurs du jour du loisir de fumer en se reposant.

Pour ma part, je ne suis pas disposé à priver la classe ouvrière de cet avantage.

Lorsque les membres du gouvernement actuel étaient dans l'Opposition, ils témoignaient la sollicitude la plus extraordinaire pour le bien-être du peuple. Que de tendres protestations d'amour et de dévouement pour "le pauvre peuple," "ces pauvres ouvriers," et "ces pauvres habitants." Mais aujourd'hui, il semble avoir oublié "ce pauvre peuple" d'autrefois.....

Si aucune question, entre autres, a été agitée avec activité dans la province de Québec, c'est certainement celle de la taxe sur le tabac. Je me rappelle avoir moi-même entendu quelques honorables messieurs de la droite prononcer de très-éloquents discours contre l'ancien gouvernement pour avoir été jusqu'à frapper d'impôt le tabac récolté par des Canadiens.

Mais aujourd'hui qu'une occasion se présente de remédier au mal dont on se plaignait autrefois, les chefs du parti refusent d'agir et d'ôter des épaules du cultivateur ce fardeau qu'il est en droit de leur demander d'enlever.

Les ministres parlent des besoins du trésor, mais n'est-il pas au fait du